



**PRÉFÈTE
DES ALPES-
DE-HAUTE-
PROVENCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Digne-les-Bains, le 27 octobre 2021

Un appel à projet « Logistique 4.0 » pour faire de la logistique un levier de compétitivité dans la relance économique de la France, et un acteur majeur de la transition environnementale :

Doté d'un budget prévisionnel de 90 millions d'euros dans le cadre de la stratégie d'accélération « digitalisation et décarbonation des mobilités » du 4eme Programme d'investissements d'avenir (PIA 4), le présent appel à projet vise particulièrement les objectifs de transition écologique, de compétitivité économique, de cohésion des territoires, de souveraineté et de résilience. L'appel à projets « Logistique 4.0 » cible trois besoins :

- **la digitalisation des chaînes logistiques** à travers l'amélioration de la compétitivité des transports de marchandises, depuis les portes d'entrée / sortie sur le territoire jusqu'à la livraison du dernier kilomètre. Les projets attendus concernant des solutions de digitalisation, offrant des innovations technologiques ou organisationnelles renforçant la souveraineté, la compétitivité économique et écologique et la sûreté de la chaîne logistique.
- **la transition vers des chaînes logistiques écologiquement durables.** L'appel à projet retient plusieurs leviers d'innovation : information et responsabilisation du consommateur, relocalisation et industrialisation de nouvelles filières ou encore optimisation des flux logistiques. Les projets attendus doivent accélérer le développement de solutions innovantes d'optimisation des chaînes logistiques, dont les bénéfiques sont à la fois économiques et écologiques. L'ensemble de la chaîne logistique (transport, entreposage, emballage, suivi, etc.) est considéré.
- **l'automatisation des chaînes logistiques** est un levier majeur d'amélioration de la performance des chaînes logistiques qui doit intégrer la complexité induite par le caractère transversal et multimodal de leur conception. L'appel à projet « Logistique 4.0 » concerne spécifiquement l'automatisation des segments maritimes et fluviaux des corridors logistiques, ainsi que des plateformes aéroportuaires et de leurs engins de pistes par exemple, et l'intégration des segments dans un concept global d'automatisation de la chaîne logistique multimodale de bout en bout.

Cet appel à projet s'adresse à tout type d'entités (entreprises, collectivités territoriales et leurs groupements, notamment celles et ceux ayant la compétence d'autorité organisatrice de la mobilité, organismes de recherche, académiques), quels que soient leur taille, leur forme juridique, leur mode de gouvernance ou leur financement, en accord avec les typologies de projets attendus présentées plus haut.

Lancé le 21 octobre 2021, l'appel à projets s'organise en deux relevés :

- la première clôture le 15 décembre 2021 à 12h00 pour le pré-dépôt des candidatures, et le 15 février 2022 à 12h00 pour le dépôt des candidatures.
- la seconde clôture le 15 mars 2022 à 12h00 pour le pré-dépôt des candidatures, et le 15 mai 2022 à 12h00 pour le dépôt des candidatures.

Le cahier des charges de l'AAP ainsi que le guide pour le pré-dépôt des dossiers sont consultables à l'adresse suivante : <https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20211021/logistique2021-188>

**Service de la communication
et de la représentation de l'État**

Tél : 04 92 36 72 10

04 92 36 73 16

Mél : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

8 Rue du Docteur ROMIEU
04016 Digne-les-Bains Cedex